



INFORMATION PRESSE

Perpignan, le 2 octobre 2020

Le Département des Pyrénées-Orientales condamne fermement les propos haineux de Eric Zemmour sur la question des mineurs isolés, tenus mercredi soir sur la chaîne de télévision Cnews.

« Ce n'est pas la première fois que M. Zemmour tient des propos racistes et xénophobes. Ceux qui lui offrent des tribunes, comme lors de sa venue à Perpignan à l'invitation de M. Aliot, alors candidat aux municipales, sont responsables de la dérive de ce triste personnage déjà condamné pour incitation à la haine raciale. Nous ne pouvons tolérer de telles paroles dans notre République qui vont à l'encontre du devoir de protection vis-à-vis des jeunes fragilisés par des situations dramatiques », affirme Hermeline Malherbe, Présidente du Département.

Le Département remplit pleinement sa mission de protection de l'enfance et, à ce titre, la prise en charge des mineurs non accompagnés. *« Ces jeunes ont avant tout besoin de notre solidarité et d'être accueillis dans une République apaisée plutôt que d'être stigmatisés »,* précise Hermeline Malherbe.

Le Département, en lien avec les associations et l'État, assure la protection et l'accompagnement des jeunes mineurs qui lui sont confiés en vue de leur insertion citoyenne et professionnelle.

Le Département des Pyrénées-Orientales a décidé, comme bon nombre d'autres Départements, de porter plainte contre Eric Zemmour et le Directeur de Cnews qui a permis la diffusion de ses propos. Le CSA va être également saisi.

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex
CONTACT PRESSE - Alexandra Girard - Tél. 04 68 85 80 23 - Port. 07 86 48 14 90

leDépartement**66**.fr

